Опубликовано на Швейцария: новости на русском языке (https://nashagazeta.ch)

Un musée de la survie

27.01.2026.



L’entrée du Musée juif de Suisse est ornée d’un relief de Frank Stella Photo © N. Sikorsky

Mon intérêt pour l’histoire de la communauté juive de Suisse s’est éveillé après la lecture de « Melnitz », de Charles Lewinsky, une saga passionnante consacrée à une famille juive suisse, de 1871 à 1945, traduite en de nombreuses langues, dont le russe. Pourtant, l’histoire des Juifs à Bâle est bien plus ancienne. D’après les documents conservés, déjà en 1223, l’évêque de Bâle, Heinrich, empruntait de fortes sommes aux Juifs de la ville. À cette époque, les Juifs bâlois, qui pouvaient s’établir dans tous les quartiers et non dans un ghetto, vivaient principalement du commerce traditionnel, ainsi que du prêt à intérêt. Ils détenaient d’ailleurs le monopole de cette dernière activité, puisque les lois canoniques l’interdisaient aux chrétiens. Ces lois n’avaient certes pas été promulguées par des Juifs, mais c’est précisément contre eux que se retourna la haine d’une population lourdement endettée.

La tension monta à tel point qu’en 1345 l’élite urbaine, conduite par l’évêque de Strasbourg, se mobilisa afin d’empêcher des pogroms. Mais trois ans plus tard, en pleine épidémie de peste, la « Mort noire », les Juifs furent accusés d’avoir empoisonné les puits. Le 9 janvier 1349, nombre d’entre eux furent brûlés vifs dans une construction en bois spécialement édifiée sur une île du Rhin. Difficile d’imaginer qu’en 1372 déjà, un Juif nommé Joset fut nommé médecin de la ville et recevait non seulement les honoraires de ses patients, mais aussi un salaire régulier versé par les autorités municipales.

Au Moyen Âge, il était interdit aux Juifs de vivre à Bâle, mais des exceptions existaient, comme souvent. Ainsi, Abraham Braunschweig obtint une autorisation spéciale de résidence en ville afin de travailler comme correcteur de la Bible publiée en 1619 par l’imprimerie König.

Anciennes stèles funéraires Photo © N. Sikorsky

Les relations entre Bâle et les Juifs continuèrent ensuite d’évoluer par à-coups. On les expulsait, puis on les réadmettait, jusqu’à ce qu’en 1862 ils acquièrent définitivement le droit de résidence dans la ville. Le 14 janvier 1866, à la suite d’une votation populaire, les Juifs suisses obtinrent le droit de choisir librement leur lieu de résidence sur l’ensemble du territoire national. En 1874, la Constitution fédérale consacra enfin le principe de l’égalité de tous les citoyens, indépendamment de leur religion. (On comprend mieux pourquoi c’est précisément à partir de cette période que commence le récit de Charles Lewinsky.)

En 1897, Bâle accueillit le premier congrès sioniste, au Casino municipal, à l’emplacement duquel se trouve aujourd’hui une salle de concert. Une rue de la ville porte le nom de l’un des principaux participants à ce congrès, Theodor Herzl. C’est dans cette rue que se trouve le cimetière juif, ouvert en 1903.

Quant au plus ancien cimetière juif, dont la première mention apparaît dans les chroniques municipales de 1264, il fut détruit en 1349. Les stèles funéraires médiévales en grès rouge furent ensuite réutilisées pour la construction d’un grenier (Kornhaus), puis intégrées, plus tard encore, aux murs de soutènement de la ville. Les fouilles menées en 1937, puis en 2002 et 2003, ont permis d’en retrouver des vestiges. Les stèles les plus anciennes datent de 1223. Elles sont aujourd’hui exposées à l’entrée du Musée juif de Suisse à Bâle (Jüdisches Museum der Schweiz), dont il est précisément question ici.

Synagogue de Gombin, que les nazis incendieront pendant la Seconde Guerre mondiale. Photo de 1833

Fondé en 1966, ce musée fut le premier musée juif du monde germanophone créé après la Seconde Guerre mondiale. En Suisse, il reste encore aujourd’hui le seul. Le site du musée raconte que l’initiative est venue des membres de la société funéraire Espérance. Après avoir visité à Cologne l’exposition « Monumenta Judaica », ils y découvrirent de nombreux objets rituels provenant de la collection bâloise. Ils estimèrent alors qu’ils avaient leur place à Bâle, où ils devaient être exposées de façon permanente.

À ses débuts, le musée n’occupait que deux pièces au numéro 8 de la Kornhausgasse, la rue qui porte le nom du fameux grenier. Mais le 30 novembre 2025, le Musée juif de Suisse a ouvert ses portes dans un nouveau lieu, au 5 Vesalgasse. L’association qui soutient son activité a signé un bail de longue durée pour ce bâtiment du XIX^{e} siècle, construit à l’origine comme entrepôt de tabac.

Ce bâtiment en bois, situé tout près du site de l'ancien cimetière juif médiéval, m'a fait penser à un possible lien symbolique avec la construction en bois dans laquelle les Juifs de la ville furent brûlés vifs au milieu du XIVe siècle. Il s'est avéré que non, mais il existe un autre lien.

Maquette de la synagogue de Gombin incendiée, réalisée par Moshe Verbin Фото © N. Sikorsky

La façade du musée est ornée d'une image lumineuse, qui évoque rarement, pour le grand public, l'histoire douloureuse du peuple juif. En revanche, ceux qui connaissent la symbolique du judaïsme y reconnaîtront immédiatement le symbole de la vie, l'une des valeurs cardinales de la culture juive. L'auteur de cette œuvre singulière est l'artiste américain Frank Stella (1936-2024). Son titre, lui, est polonais : Jeziory, nom de plusieurs villages en Pologne.

Au début des années 1970, Frank Stella créa une série de collages, de maquettes et de reliefs monumentaux intitulée Polish Village (« Village polonais »). Ces œuvres renvoient à environ soixante-dix villages d'Europe de l'Est, autrefois dotés de magnifiques synagogues en bois, où les communautés juives se rassemblaient et priaient du XVIIe au XXe siècle. Presque toutes ces synagogues ont disparu, détruites lors de pogroms, ravagées par le feu, anéanties pendant la Première Guerre mondiale et, enfin, par les nazis.

Frank Stella s'est inspiré d'un livre écrit par le couple d'architectes Maria et Kazimierz Piechotka, « Synagogues en bois » (en polonais : « Bóżnice drewniane », 1957). On y trouve des photographies d'avant-guerre, des croquis de synagogues détruites, ainsi que des informations sur les communautés d'autrefois. C'est sur cette matière que l'artiste américain a travaillé. Mais il n'a pas été le seul.

En Israël vivait un homme nommé Moshe Verbin, né en 1920 dans la ville polonaise de Sokółka. À seize ans, il émigra vers la Palestine sous mandat britannique. Un jour, on lui offrit un exemplaire de « Synagogues en bois ». Il se mit alors à recréer en miniature les synagogues de son enfance. Ces œuvres uniques, bouleversantes de délicatesse, sont exposées au musée bâlois, tout comme les reliefs de Stella, jusqu'à la fin janvier 2027. Vous avez donc toute une année pour aller les voir.

La présidente du Musée juif de Suisse, Nadia Guth Biasini, me montre d'anciens rouleaux de la Torah confiés au musée Фото © N. Sikorsky

« Le musée a conclu avec Frank Stella un accord officiel autorisant la reproduction de son œuvre dans les dimensions imposées par l'architecture du bâtiment. C'est vraiment dommage qu'il soit décédé en mai 2024 et n'ait pas pu voir à quel point le résultat est réussi », m'a confié la présidente du musée, Nadia Guth Biasini, héritière de la célèbre famille Brodsky, connue en Ukraine pour ses activités entrepreneuriales et son mécénat.

L'architecte Roger Diener est parvenu à transformer ce bâtiment fragile, protégé au titre du patrimoine culturel, en musée, sans en trahir l'esprit. Un large escalier en bois relie tous les étages d'exposition et ouvre un vaste espace vertical. C'est là que se déploie l'exposition « Culte, culture, art. Expériences juives », qui retrace l'histoire du judaïsme en Suisse depuis l'Antiquité romaine jusqu'à nos jours. Au premier étage, la section « Culte » évoque la vie communautaire et la religion. Au deuxième, la section « Culture » présente l'histoire juive en mettant l'accent sur la diversité des traditions, l'autonomie et la survie.

Un bâtiment aussi petit ne pourrait abriter une part importante de la collection du musée si les architectes n’avaient pas imaginé un dispositif ingénieux pour gagner de l’espace. Sous chaque vitrine se trouvent des tiroirs coulissants. Ouvrez-en un, et vous découvrirez un trésor ! Le mot n’est pas trop fort.


Bague à ménorah, datée de 300–400. Dépôt du musée Augusta Raurica, Augst. Photo © N. Sikorsky

Parmi ces trésors, le plus précieux est une bague provenant de la colonie romaine de Kaiseraugst, près de Bâle. On y distingue une ménorah, un etrog (cédrat) et un loulav (palme). Mise au jour lors de fouilles en 2001, cette bague est le plus ancien artefact juif découvert sur le territoire de la Suisse actuelle. Datée des années 300 à 400, elle est conservée dans une vitrine dédiée, dans des conditions strictes de température et d’humidité.

Et que dire d’un contrat de vente de maison daté de 1311, époque où Juifs et non-Juifs vivaient côte à côte ? Un couple juif, Jöli et Fröde, vendit au citoyen bâlois Heinrich von Fröweler sa moitié de la maison « zum Stern », située sur la Freie Strasse. Ils s’engageaient à s’abstenir de toute action judiciaire relative à la propriété, comme en atteste ce document historique.


Contrat de vente d’une maison. Bâle, janvier 1311 (charte municipale 126) Photo © N. Sikorsky

Poursuivons notre voyage dans le temps et, un peu plus loin, arrêtons-nous un instant devant un lourd in-folio. En 1553, le pape Jules III ordonna de brûler des milliers d’exemplaires du Talmud. Vingt-cinq ans plus tard, Simon Günzburg, de Francfort, s’adressa à Ambrosius Froben, à Bâle, pour lui demander d’imprimer une nouvelle édition. Le Conseil de Bâle et les professeurs de l’université approuvèrent la production d’une version censurée, malgré l’opposition de l’empereur Rodolphe II. Entre 1578 et 1580, 1100 exemplaires furent publiés, dont celui-ci. Il réunit des pages imprimées à Bâle et d’autres provenant de l’édition vénitienne de 1522, qui avait échappé aux flammes.

Plus près de nous, un autre document, tout aussi parlant, demande quelques explications. En 1892 et 1893, des associations suisses de protection des animaux menèrent campagne pour « l’interdiction de l’abattage sans étourdissement préalable ». Cette campagne visait directement l’abattage rituel juif, pratique liée aux règles alimentaires de la cacherout, qui exige que l’animal ne soit pas étourdi avant la saignée. L’initiative populaire adoptée s’appuyait sur des sentiments antisémites. Pendant plusieurs années, le canton d’Argovie, où vivaient de nombreux Juifs, autorisa exceptionnellement l’abattage rituel. Mais un projet de circulaire de la police argovienne, transmis au musée bâlois par les Archives d’État de Zurich, annonçait la suppression de cette dérogation. À ce jour, l’interdiction de l’abattage rituel reste en vigueur en Suisse.


L’un des 1100 exemplaires du Talmud. Venise/Bâle, 1522–1580. Dépôt de la Communauté israélite de Bâle. Photo © N. Sikorsky

Il existe toutefois aussi des témoignages historiques plus lumineux. Les universités de Berne, Genève, Fribourg et Zurich furent parmi les premières à ouvrir leurs portes non seulement aux femmes, mais aussi aux Juifs, admis sans restriction et sans quotas. De

nombreuses plaques commémoratives, y compris à Bâle, rappellent ces étudiants juifs, parmi lesquels Haïm Weizmann. Né dans l'Empire russe, premier président d'Israël, dont le nom est aujourd'hui porté par l'un des instituts de recherche les plus réputés au monde, il obtint en 1899 un doctorat en chimie à l'Université de Fribourg. En 1901, il fut nommé enseignant en biochimie à l'Université de Genève, où il travailla pendant trois ans.

Le Musée juif de Suisse recèle encore bien d'autres découvertes. Vous trouverez toutes les informations pratiques ici. Et si vous avez des questions, un membre du personnel du musée, Artem Istomin, arrivé d'Ukraine il y a quelques années, pourra vous répondre, y compris en russe.

judaïsme en Suisse
musées suisses
musées de Bâle
Musée Juif de la Suisse

Source URL: *http://www.rusaccent.ch/blogpost/un-musee-de-la-survie*